

Lanrivouré. SAGE : la sécurisation du réseau d'alimentation en eau potable

 Ouest-France

Publié le 17/03/2026 à 05h13

Lire le journal



LIRE PLUS TARD



PARTAGER

Newsletter Brest

Chaque matin, recevez toute l'information de Brest et de ses environs avec **Ouest-France**

communiqué



À la tribune de l'amphi de Pays d'Iroise, Nadège Haver, sénatrice du Finistère, Jean-François Treguer, maire de Lannilis, Christophe Bèle, président du SAGE, Gilles Mounier, vice-président de Pays d'Iroise communauté, Guy Taloc, vice-président à la CCPA, maire de Tréglonou... | OUEST-FRANCE

Le budget primitif s'équilibre à 8,50 millions d'euros. 3,80 millions d'euros en fonctionnement avec les opérations de curage des étangs de stockage d'eau brute ; 4,70 millions d'euros en investissement pour répondre à l'enjeu de sécurisation du réseau d'alimentation qui fournit 4 millions de m³ d'eau potable par an aux 130 000 habitants du Bas-Léon.

La sécurisation du réseau

Le schéma départemental d'alimentation en eau potable du Finistère permet d'identifier depuis plusieurs années les interconnexions de sécurité pour permettre l'acheminement de l'eau potable. « **Cette opération d'envergure vise à sécuriser l'alimentation en eau des Pays d'Iroise et des Abers dont les secteurs dépendent exclusivement de la production issue de l'Aber Wrac'h** », résume le président.

Le budget prévisionnel s'élève à 2,30 millions d'euros. La communauté de communes du pays des Abers et Enedis s'associent pour une opération de forage mutualisée permettant le passage des réseaux (eaux et câbles) sous l'Aber-Benoît au niveau du pont de la D28, afin de pallier une éventuelle défaillance ou casse de celui-ci.

Un programme d'actions

Un nouveau programme d'actions pluriannuelles, d'un budget de 3 millions d'euros pour la période, sera contractualisé avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Bretagne pour la période 2026-2028. Les milieux aquatiques et zones humides des bassins-versants de l'Aber-Wrac'h, du Quillimadec et de la Flèche, le Garo, l'Ascoët, l'Aber Benouic et l'Aber Benoît, le Kermorvan, l'Aber Ildut, les côtiers nord LPK (Landunvez, Ploudalmézeau, Kouer ar Frouit) sont particulièrement concernés.